

## COMPTE RENDU DE MANDAT DU CSAA

Du 13 octobre 2025

Le CSAA est présidé par Monsieur le Recteur La FNEC FP-FO est représentée par :  
Emmanuelle Bouchet, Annick Camalet et Christian Robert.

### SOMMAIRE :

- Page 1 : Déclaration liminaire des représentants des personnels et réponses du Recteur
- Page 1 : Bilan effectifs 1<sup>er</sup> degré
- Page 2 : Bilan effectifs 2<sup>nd</sup> degré
- Page 2 : Bilan des orientations et affectations post 3<sup>ème</sup>
- Page 3 : Bilan RH de rentrée
- Page 3 : Rapport Social Unique

### 1. EXTRAIT DE LA DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FNEC FP-FO :

«Ce CSA, une nouvelle fois, se tient dans un mouvement général de marche à la guerre, mouvement qui, dans tous les pays sacrifie les services publics, les droits des salariés, l'avenir de la jeunesse dans une fuite en avant qui semble la seule solution trouvée par les dirigeants pour se maintenir au pouvoir ou pour réaliser de toujours plus important bénéfices dans une situation de crise économique. Plus que jamais les paroles de Jean Jaurès, "le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage" sont d'actualité aussi bien en Palestine, qu'en Ukraine et en Russie mais aussi dans l'ensemble de l'Europe.

[...]

Notre système éducatif est donc au bord de l'implosion, une réaction est absolument urgente. Pour la FNEC FP-FO, le problème est avant tout un problème de moyens et de choix politique. Le cadre contraint imposé par les gouvernements successifs n'est pas acceptable. Nous ne pouvons accepter les coupes dans les services publics, dans l'Education quand dans le même temps les dépenses pour l'armement explosent (elles passent de 32 milliards en 2017 à 64 milliards d'euros en 2027), quand les aides aux entreprises sont devenues le premier budget de l'Etat, à hauteur de 211 milliards d'euros par an. De l'argent pour l'Ecole, pas pour la guerre, ni pour les actionnaires. »

Le Recteur n'apporte aucune réponse aux déclarations des organisations syndicales, pour ne pas répondre à l'une plutôt qu'à l'autre.

### 2. BILAN EFFECTIFS 1<sup>ER</sup> DEGRE :

Le SG dans son bilan met encore une fois en avant l'argument de la baisse démographique.

La FNEC FP-FO indique que certes la baisse existe, mais que si le nombre peut sembler conséquent, ramené aux nombres d'écoles c'est minime. Dans la Haute-Garonne, c'est 1 à 2 élèves en moins par école ce qui ne justifie en rien le nombre de fermetures de classes acté. La question est plutôt de savoir ce que l'on fait de cette baisse, pour nous c'est l'occasion d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de travail des collègues, dans le 31, certaines classes commencent l'année à 28/30. La FNEC FP-FO rappelle également qu'elle est pour le maintien des écoles rurales, suite à l'intervention de l'UNSA qui souhaite que l'Education Nationale en concertation avec les élus réfléchisse à regrouper les écoles rurales afin que les enfants « se frottent à leurs congénères ».

Pour rappel dans un rapport commandé par Matignon et réalisé par l'Inspection générale de l'Education, du sport et de la recherche, paru en avril 2024, plusieurs pistes étaient envisagées pour effectuer de nouvelles coupes budgétaires à l'Education nationale, sous prétexte de « déclin démographique ». Une des pistes concernait la possibilité de fermer près de 2 000 écoles (dont 1 500 écoles rurales, certaines dans notre académie) afin de récupérer presque 5 000 postes d'enseignants. La FNEC FP-FO ne collaborera pas à la destruction des écoles rurales qui sont le cœur des villages et n'imposera pas aux élèves des heures de transports pour accéder à l'enseignement.

<https://www.education.gouv.fr/revue-de-depenses-dispositifs-en-faveur-de-la-jeunesse-415289>

### **3. BILAN EFFECTIFS 2nd DEGRE :**

Le SG indique que contrairement à la baisse attendue les effectifs sont stables, avec une baisse en collèges et une augmentation en professionnel.

Pour la FNEC FP-FO la situation demeure donc extrêmement difficile dans les établissements avec des effectifs très lourds en collège comme en lycée. La rentrée scolaire a été marquée par des mobilisations contre les classes de collège à 30. Rappelons aussi que dans l'académie de Toulouse la capacité des classes de lycée est fixée à 36 élèves par division contre 35 au niveau national.

### **4. BILAN DES ORIENTATIONS ET AFFECTATIONS POST 3EME :**

Post 3ème 10 000 élèves ne sont pas affectés en voie pro, il en reste 77 à affecter sur 6000 au niveau national.

L'obtention du vœu 1 en voie professionnelle dans l'académie est de 41% pour les CAP (34% pour la Haute-Garonne), 52% pour les 2<sup>nde</sup> pro et 49% pour la voie pro.

La FNEC FP-FO alerte sur les conséquences des difficultés d'affectation dans la voie pro qui générèrent du décrochage scolaire des élèves pas ou mal affectés et qui génère aussi des difficultés dans les classes de seconde générale et technologique où se retrouvent des élèves qui avaient demandé une affectation en voie pro.

Pour la FNEC FP-FO ces pourcentages ne sont pas satisfaisants et démontrent la nécessité de créer des places dans certaines filières et dans certains départements de l'académie.

Concernant les EDS, il reste des écarts très marqués entre les filles et les garçons dans le choix.

### **5. BILAN RH DE RENTREE :**

Concernant le 1er degré le SG indique qu'à la rentrée il n'y avait aucun poste vacant.

La FNEC FP-FO a demandé des précisions : un titulaire était affecté sur chaque poste au mouvement ou un enseignant était présent à la rentrée sur chaque poste ? La fédération a également rappelé que malgré le recrutement des 20 candidats de la liste complémentaire, c'est 60 enseignants en moins qui avaient été recrutés par rapport à l'an dernier.

Le SG a indiqué qu'un titulaire était affecté sur chaque poste.

Cette réponse nous surprend au vu des nombreuses situations qui nous sont remontées.

Nous continuons à demander le réabondement de la liste complémentaire et le renouvellement des contarctuels qui le souhaitent.

Concernant le 2nd degré, le SG fait état d'une meilleure situation que l'an dernier. 80 ETP de BMP restent non pourvus. Le mouvement inter a permis de faire face aux départs en retraite.

Doit-on se satisfaire d'une situation où la hiérarchie opère une bonne gestion de la pénurie ? Pour la FNEC FP-FO évidemment que non, nous pourrons être satisfait lorsque tous les postes seront pourvus et que les enseignants absents seront remplacés de manière effective.

Concernant les personnels AESH 260 ETP sont en cours de recrutement dont plus de 180 sur le département de la Haute Garonne.

Dans le document projeté il était question de fidélisation et stabilisation des emplois AESH, la FNEC FP-FO est intervenue pour rappeler que cela passait par un statut et une vraie rémunération. La quotité de travail moyenne sur l'académie est de 69%, ce qui est indécent.

Concernant les personnels AED un bilan est fait sur la CDIsation des AED. Au titre de l'année scolaire 2025-26, 127 AED vont être CDIsés

**La FNEC FP-FO demande si l'ensemble des collègues AED qui ont demandé a être CDIsés l'ont été.**

Le rectorat répond non sur les demandes des collègues mais sur les demandes ayant obtenu un avis favorable du chef d'établissement. La quasi totalité de ceux-ci sont CDIsés sauf quelques uns pour lesquels tous les critères (notamment d'ancienneté) n'étaient pas réunis.

**Pour la FNEC FP-FO il ne devrait pas y avoir d'obstacle à CDIsier des collègues ayant satisfait pendant 6 ans dans l'exercice de leurs fonctions. La FNEC FP-FO continuera à porter cette revendication**

En ce qui concerne la progression de la rémunération des AED CDIsés et les possibilités de mobilité le rectorat renvoie à la réunion d'un groupe de travail sur ces questions afin d'avoir un cadre de gestion de ces personnels.

La FNEC FP-FO portera donc dans ce groupe de travail les revendications des personnels AED, en particulier :

- CDIsation de l'ensemble des AED qui en font la demande
- Grille indiciaire permettant une progression de la rémunération de l'ensemble des AED dès le début de leur carrière

## **6. RAPPORT SOCIAL UNIQUE :**

Pour la FNEC FP-FO, le Rapport Social Unique, gros document de 326 pages, compile effectivement des données qui peuvent être intéressantes pour documenter la situation sociale des agents de l'Education Nationale dans l'académie et constitue pour les services du rectorat un travail important.

Cependant constater la situation ne permet visiblement pas de l'améliorer. Par exemple le RSU constate bien que le service de la médecine de prévention n'est pas à même de mener les missions qui sont les siennes, mais le rectorat ne nous explique jamais comment il compte agir pour pouvoir faire respecter le droit des agents en ce qui concerne les visites médicales de prévention obligatoires.

Pour la FNEC FP-FO constater que l'on ne respecte pas les textes réglementaires n'exonère pas l'employeur de ses responsabilités.